

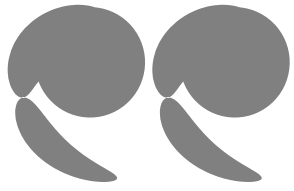
RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de
Communes du Sud
Messin

20 22



Communauté de communes



Edito

Poursuivant les efforts entrepris en 2021 et la fin des mesures sanitaires qui avaient paralysé ou freiné toute action publique locale durant 18 mois, la Communauté de communes a achevé en 2022 de se (re)mettre en ordre de marche pour satisfaire les besoins des habitants, des entreprises du territoire et de ses 34 communes membres.

Dans les limites de budgets encore fortement contraints, notre collectivité a su recruter les agents et cadres utiles au bon fonctionnement des services et mobiliser les crédits nécessaires et suffisants pour animer et développer le Sud Messin.

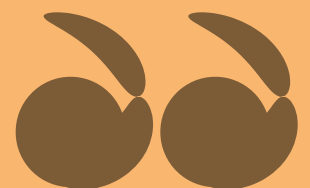
Parmi les projets les plus emblématiques de l'attractivité et du dynamisme de notre territoire, il faut citer tout d'abord l'ouverture de nos 2 Maisons France Services, situées à nos deux pôles « Est » et « Ouest » que sont Rémilly et Verny.

Le développement économique a lui aussi fait l'objet d'engagements importants :

- à Louvigny avec le lancement de la phase opérationnelle des travaux sur la ZA « Au Poirier Le Boux »
- à Rémilly/Lemud avec l'avancement de toutes les procédures d'extension de la ZA des « 5 Epis »
- ainsi que la cession de 2 terrains sur la ZA de l'Aéroport, débouchant sur la délivrance de 2 permis de construire sur une quinzaine d'hectares.

Enfin, nous avons également réalisé un vaste réseau de 13 boucles de randonnée pédestre couvrant l'ensemble du Sud Messin et permettant de valoriser le patrimoine de nos communes.

Pour ce qui est des services apportés aux habitants, trois projets importants ont été menés à bien en 2022 : la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, le lancement d'une grande étude sur les mobilités et la mise en place d'une redevance plus incitative au tri et à la valorisation de nos déchets ménagers.



SOMM AIRE

Présentation de la Communauté de Communes

Aménagement et attractivité du territoire

- 16 | Zones d'Activités
- 17 | Usage du Numérique
- 20 | SCOTAM
- 20 | Urbanisme
- 21 | Tourisme
- 21 | Sports

Service à la population

- 25 | Relais Petite Enfance
- 26 | Accueil péri-extrascolaire
- 27 | Mobilité
- 28 | Habitat
- 28 | Aide aux manifestations à
caractères intercommunal
- 29 | Maisons France Services

Moyens généraux

- 7 | Ressources humaines
- 11 | Finances
- 14 | Communication

Environnement

- 22 | Déchets ménagers
- 23 | Eau et assainissement
- 24 | GEMAPI
- 24 | Balayage des caniveaux et curage
des avaloirs



Notre territoire :

Au sud de l'agglomération messine, la Communauté de Communes du Sud Messin s'étend entre la vallée de la Seille à l'Ouest et de la Nied à l'Est.

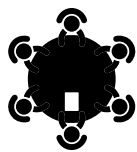
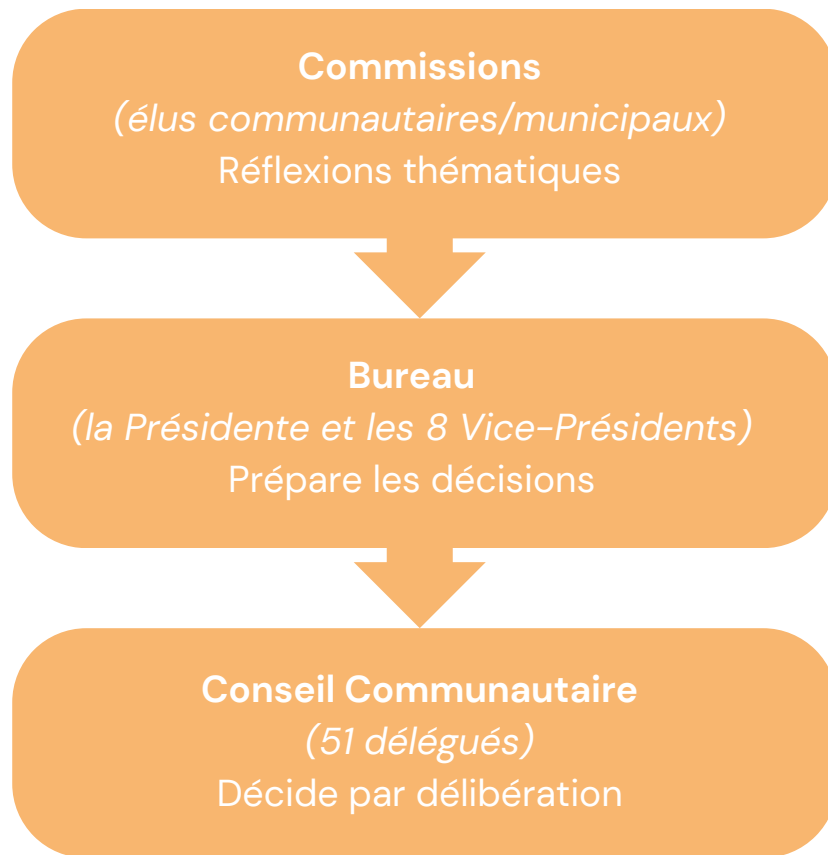
Le territoire, structuré autour de trois principaux pôles de développement (Rémilly, Verny et Solgne) bénéficie d'un important réseau d'infrastructures de transport : réseau routier dense et performant, gare TGV, gare TER, aéroport régional, proximité du réseau autoroutier national et international.



Instances communautaires :

51 délégués, représentant les 34 communes membres, composent le Conseil Communautaire du Sud Messin. Ces délégués ont élu, au sein du conseil, une Présidente et 8 Vice-Présidents, qui forment le Bureau de la collectivité.

Pour mener à bien les réflexions de la Communauté de Communes, chaque Vice-Président s'appuie sur une commission composée d'élus communautaires ou municipaux.



11

**Réunions de
Commission**



5

**Réunions du
Conseil
Communautaire**



LES VICE-PRÉSIDENTS



Jean-Luc SACCANI

1er Vice-Président
Finances &
ressources humaines



Victorien NICOLAS

2ème Vice-Président
Aménagement du
territoire, urbanisme
& mobilité



Stéphane NICOLAS

3ème Vice-Président
Développement
économique



Raphaël ELIN

4ème Vice-Président
Déchets ménagers



Jean-Marc REMY

5ème Vice-Président
Très Haut Débit &
usage du numérique



Brigitte NICOLAS-LORRAIN

6ème Vice-Présidente
Enfance,
jeunesse



François HENOT

7ème Vice-Président
Appui aux communes,
habitat, travaux &
patrimoine



Gilles DROUIN

8ème Vice-Président
Sport, culture & soutien
aux associations

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Hervé BELLOY

Transition énergétique,
écologique & chemins
de randonnée



Gilles VAVRILLE

Communication &
Maisons France Services

Ressources humaines :

Pour mettre en oeuvre les décisions politiques relatives aux compétences exercées par la Communauté de Communes du Sud Messin, les élus s'appuient sur une cinquantaine d'agents affectés aux différents services de la collectivité.

◆ Le siège de la Communauté de Communes

2 rue Pilâtre de Rozier 57420 GOIN

Tél. : 03 87 38 04 10 / mail : contact@sudmessin.fr

Il comporte plusieurs services :

- Direction générale
- Administration
- Ressources Humaines & Finances
- Equipements communautaires
- Projets stratégiques & Travaux
- Déchets ménagers
- Aménagement de l'espace & Urbanisme
- Développement économique
- Communication

◆ Le Relais Petite Enfance

2 rue Pilâtre de Rozier 57420 GOIN

Tél. : 03 87 57 18 72 / mail : ram@sudmessin.fr

◆ Les Maisons France Services

1 au Parc 57580 REMILLY

Tél. : 03 87 38 19 81 / mail : mfsremilly@sudmessin.fr

9 rue du Château 57420 VERNY

Tél. : 03 87 38 17 89 / mail : mfsverny@sudmessin.fr

◆ Les déchèteries

Les Hauts Chênes 57420 VERNY

Tél. 03 87 38 17 89

Route de Béchy 57580 REMILLY

Tél. 03 87 38 17 89

◆ Les Péri-extrascolaires

2 Place du Marronnier 57420 CHEMINOT

Tél. 07 50 54 97 70 / mail : periscolaire.cheminot@sudmessin.fr

2 Grand'Rue 57420 LOUVIGNY

Tél. 07 57 00 09 13 / mail : periscolaire.louvigny@sudmessin.fr

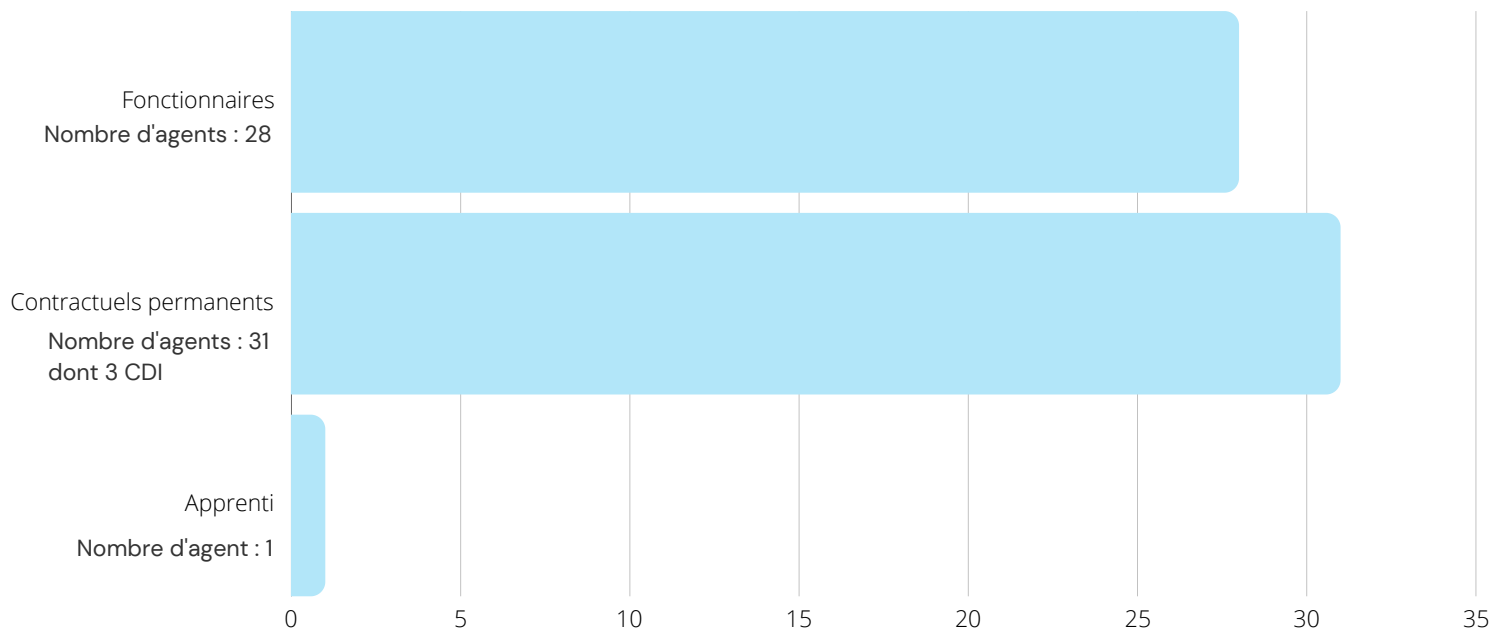
4 rue de la Mairie 57420 POURNOY-LA-GRASSE

Tél. 03 57 56 52 28 / 06 70 90 05 61 / mail : periscolaire.pournoy@sudmessin.fr

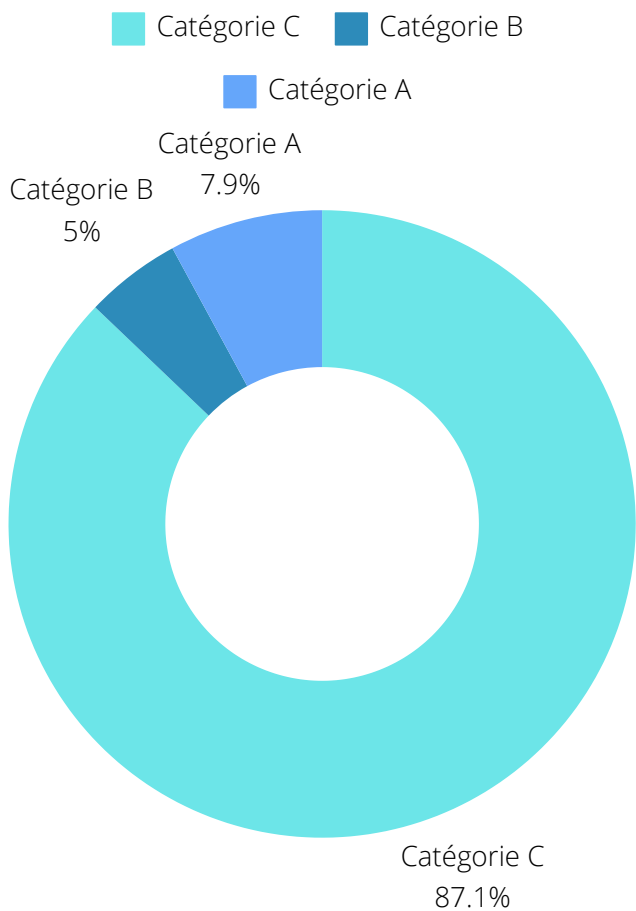
12 rue d'Alsace-Lorraine 57420 SOLGNE

Tél. 03 87 39 38 35 / 06 80 55 98 84 / mail : periscolaire.solgne@sudmessin.fr

Nombre d'agents employés par la collectivité :



Répartition des agents par catégorie :



Répartition par genre et par statut :

- 79% des fonctionnaires sont des femmes.
- 89% des contractuels sont des femmes.
- Au global, 84% des effectifs sont des femmes pour 16% d'hommes.

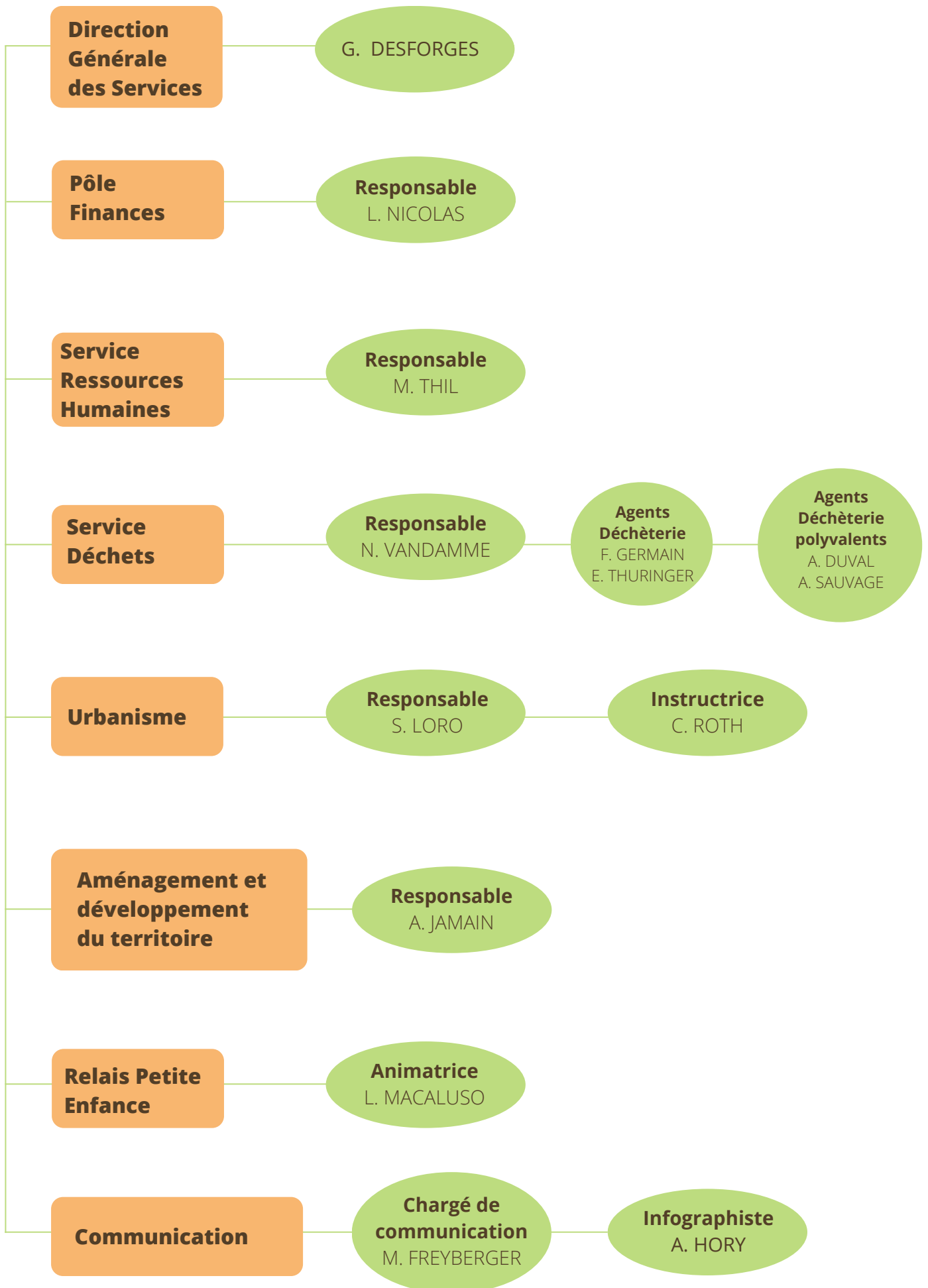
Moyenne d'âge des agents :

- En moyenne, les agents ont 41 ans.
- La moyenne d'âge chez les fonctionnaires est de 45 ans.
- La moyenne d'âge chez les contractuels permanents est de 41 ans.
- 20% des femmes et 6% des hommes ont 50 ans et plus.
- 48% des femmes et 6% des hommes ont entre 30 ans et 49 ans.
- 16% des femmes et 3% des hommes ont moins de 30 ans.

L'ensemble des emplois des fonctionnaires correspond à un équivalent temps plein rémunéré de :

- 22.09 fonctionnaires.
- 26.33 permanents.
- 1 non permanent.

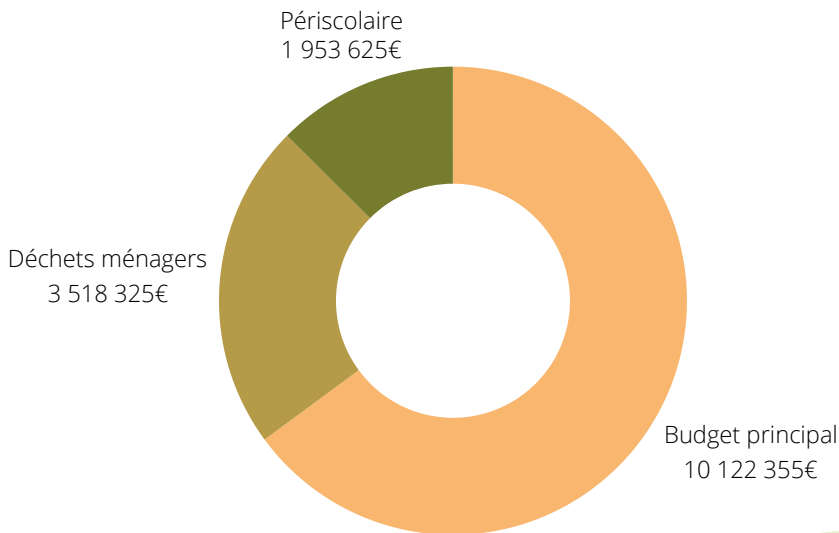




Le budget communautaire :

Le budget de la Communauté de Communes du Sud Messin se structure autour de 4 budgets, tous équilibrés en investissement et en fonctionnement :

Budget prévisionnel 2022 :



Ce budget est élaboré chaque année et soumis au vote du Conseil Communautaire dans le courant du mois d'avril pour pouvoir ensuite être mis en œuvre.



Afin de financer ces budgets, la Communauté de Communes bénéficie des recettes suivantes :

- La **dotation annuelle de l'État** : Dotation Globale de Fonctionnement
- Les **recettes fiscales** issues de l'application du régime fiscal communautaire permettant au Conseil Communautaire de fixer annuellement les taux des taxes suivantes :
 - Les taxes dites "ménages" : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti
 - La cotisation des entreprises
- Le **produit de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères**, affecté au seul service de collecte et de traitement des déchets ménagers
- Le **produit de la redevance d'Assainissement Non Collectif**, perçu suite à la réalisation des différents contrôles
- Le **produit des inscriptions d'enfants à l'accueil péri-extrascolaire**, mobilisé exclusivement pour le financement du service
- Les **diverses subventions** sollicitées par le Sud Messin pour le financement de ses actions : État, Conseil Départemental, Conseil Régional, CAF, etc.
- **Diverses recettes** spécifiques à quelques politiques communautaires (déchets ménagers notamment)

Données fiscales :

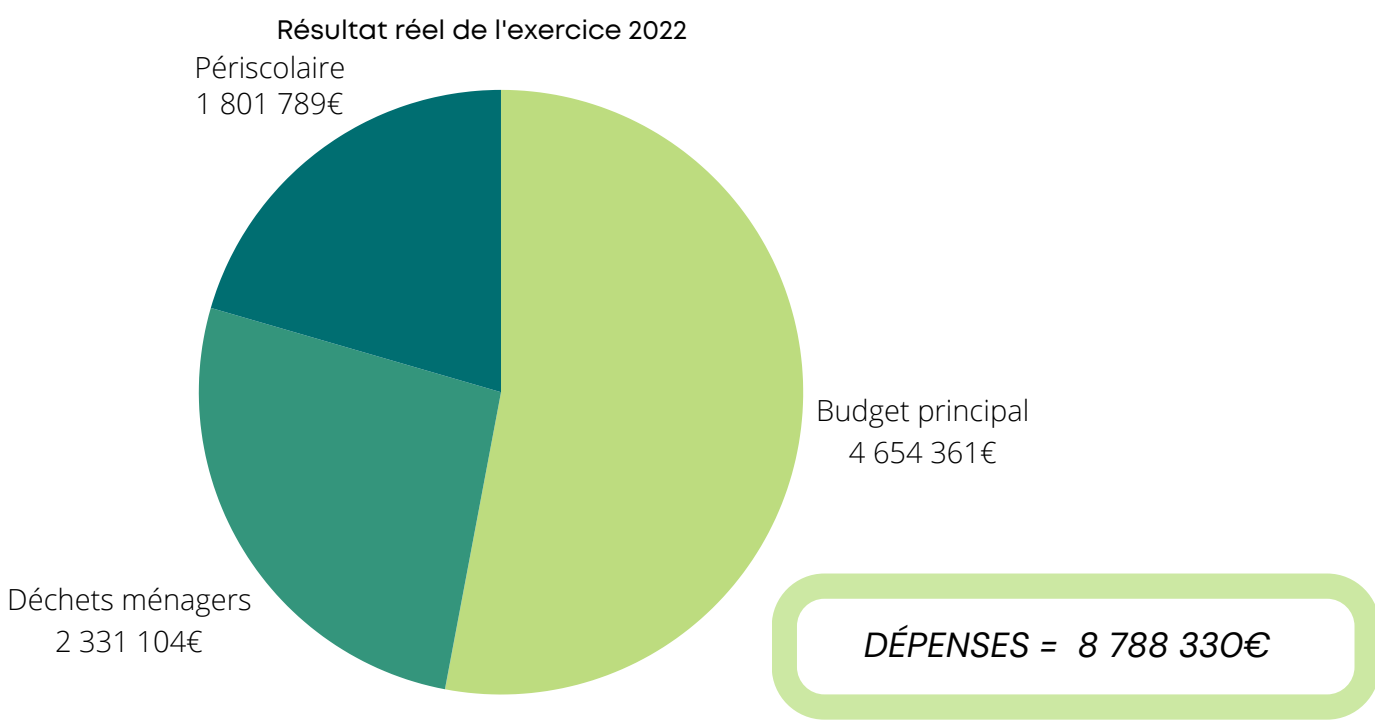
La Communauté de Communes du Sud Messin est un EPCI à fiscalité propre relevant du **régime de la fiscalité additionnelle complété par une fiscalité professionnelle unique**.

Suite à la fusion des Communautés de Communes de l'Aéroport Régional, de Rémyilly et environs et du Vernois en 2014 et aux différences de taux appliqués dans chacune des intercommunalités, un lissage des taux a été instauré, de façon progressive sur 12 ans, visant à aboutir en 2026 à des taux unifiés sur l'ensemble du territoire (en conséquence, les taux affichés ci-dessous peuvent différer de ceux notifiés par les services fiscaux sur les avis d'imposition).

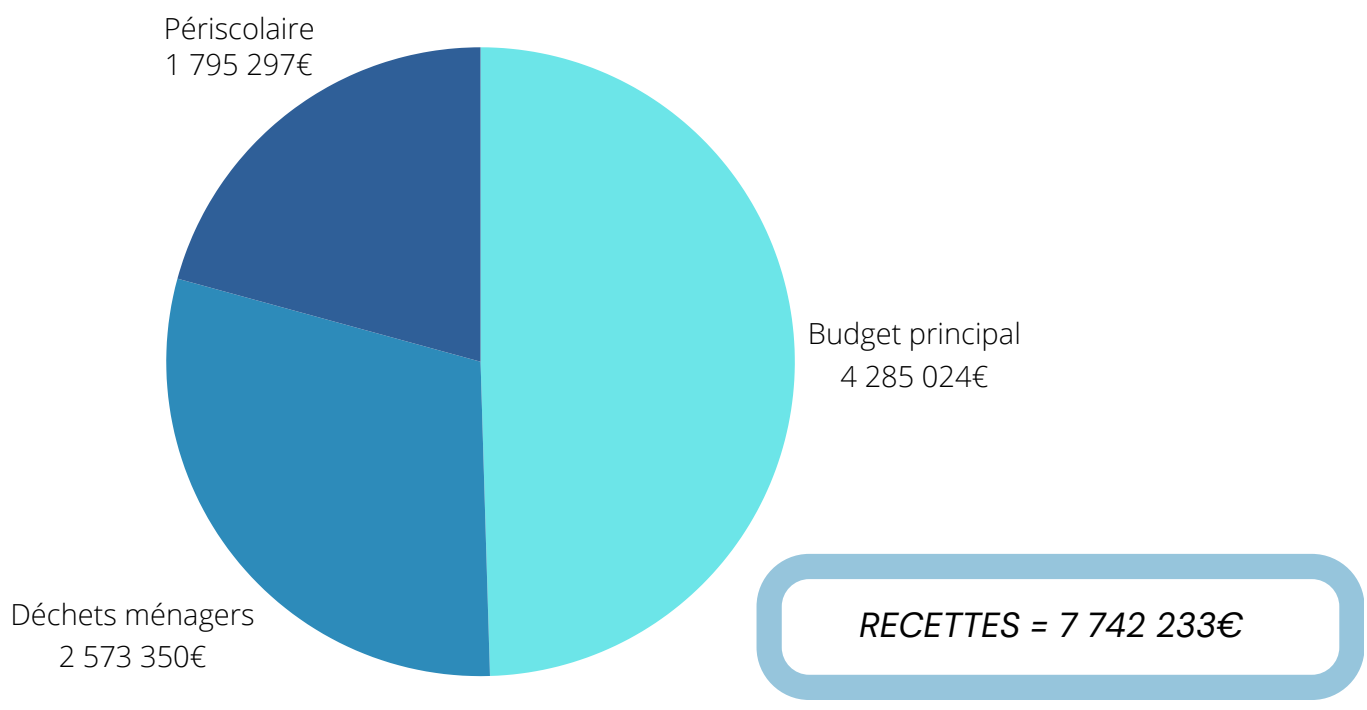
	CCSM	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH) + GEMAPI	3.611	9.01	10.24	8.9.02
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) + GEMAPI	1.25	2.79	3.99	3.71
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFfNB) + GEMAPI	4.86	7.32	9.10.51	8.59
Cotisations foncières des entreprises (CFE) + GEMAPI	18.65	22.10	22.89	25.59



Répartition des dépenses communautaires par thématiques (fonctionnement et investissement)



Répartition des recettes communautaires par thématiques (fonctionnement et investissement)



Communication :

Afin d'informer au mieux ses habitants, ses communes membres ou encore ses partenaires, la Communauté de Communes du Sud Messin administre en direct un site internet ainsi qu'un sous-domaine dédié exclusivement aux déchets ménagers

- www.sudmessin.fr
- dechets.sudmessin.fr

Page Facebook :

En complément du site internet, la CCSM est présente sur les réseaux sociaux via une page Facebook : www.facebook.com/sudmessin.

Alimentée quotidiennement en interne, la page officielle de la Communauté de Communes permet aux utilisateurs de prendre connaissance des évènements en cours ou à venir, de suivre l'actualité des multiples associations du territoire et bien-entendu de ne rien manquer des dernières informations intercommunales.

A cela, s'ajoute la page Facebook des Maisons France Services du Sud Messin, créée en septembre 2022 : www.facebook.com/FSsudmessin.

Cette page permet aux utilisateurs d'obtenir des informations concernant les horaires d'ouvertures des France Services, les permanences proposées, les ateliers proposés, ainsi que les démarches administratives.



Panneau Pocket :



PanneauPocket 

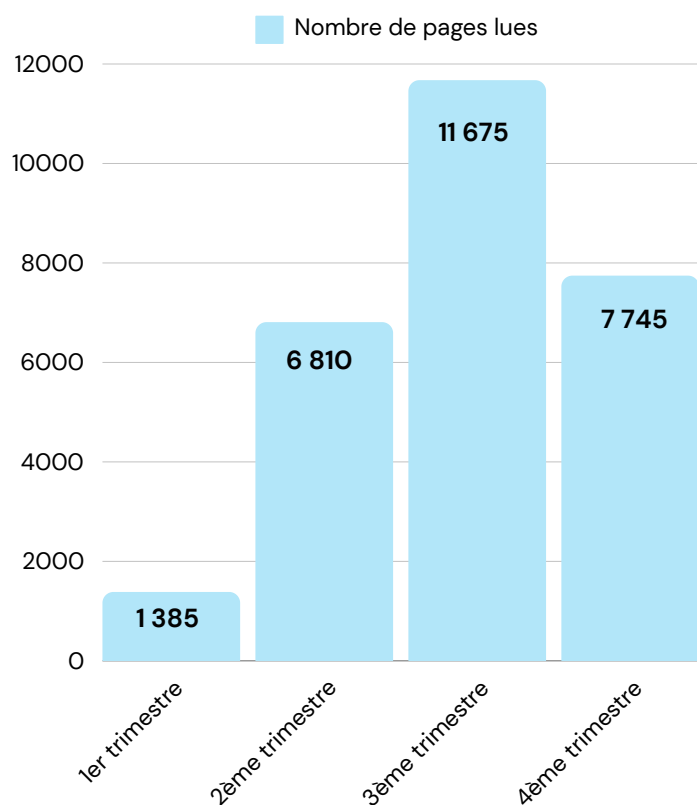
Communauté de Communes du Sud Messin






Suivez l'actualité et les alertes de la Communauté de Communes du Sud Messin avec l'application gratuite **PanneauPocket** ou sur ordinateur app.panneaupocket.com

Disponible gratuitement sur   

© PanneauPocket

En mars 2022, la Communauté de Communes du Sud Messin a financé pour les 34 communes ainsi que pour elle-même, un compte Panneau Pocket.



-  1098 utilisateurs ont CC du Sud Messin dans leurs favoris
-  Cela représente l'équivalent de 15 % des foyers du Sud Messin
-  25 800 lectures
-  4 Alertes
-  54 informations sur la période mars à décembre



Développement économique :

ZA des 5 Epis à Rémilly / Lemud :



L'année 2022 a été mise à profit afin de stabiliser de manière précise l'emprise de l'extension de la ZA des 5 Epis et également de poursuivre les investigations sur l'identification d'une emprise permettant de mettre en œuvre une compensation environnementale.

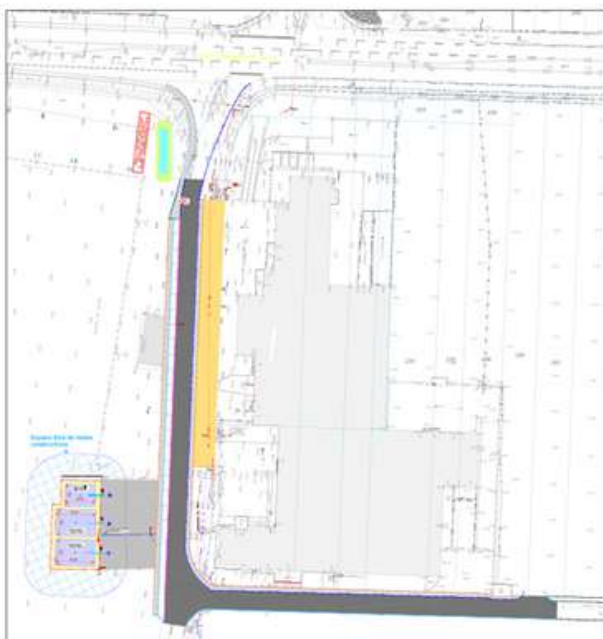
Par ailleurs, la SEBL GE a également engagé la phase pré-opérationnelle par la rédaction du marché de travaux des fouilles archéologiques (travaux prévus début 2023),

le dépôt du Permis d'Aménager de l'extension ou encore des échanges avec les mairies de Rémilly et Lemud concernant les procédures à mettre en œuvre au sujet du déclassement du chemin rural présent au sein du périmètre d'extension.

En parallèle de ces éléments techniques, la SEBL a également débuté les démarches commerciales au sujet de la cession des terrains notamment avec les porteurs de projet locaux (Super U, Cuisines Grandidier) ou extérieurs au territoire (magasin alimentaire, centre de messagerie).

ZA Au Poirier le Boux :

Faisant suite aux nombreuses démarches administratives réalisées en 2021, la CC du Sud Messin a engagé en 2022 la phase opérationnelle des travaux d'aménagement de la zone. Cela s'est traduit par le lancement du marché de travaux en février 2022.



La CC du Sud Messin a ainsi retenu les offres de l'entreprise Lingenheld pour le lot « Réseaux humides et voirie » pour un montant de 349 429,50€ HT et de l'entreprise SMTPF pour le lot « Réseaux secs » pour un montant de 126 593,99€ HT.

Les travaux ont pu débuter en septembre 2022 et doivent se terminer au 1er trimestre 2023.

Enfin, dans la suite de ses échanges engagés en 2021 avec la Société LM Laser, la CC du Sud Messin a délibéré favorablement en septembre 2022 afin d'autoriser la Présidente à procéder à la signature d'un compromis de vente pour une emprise d'environ 4503m² au tarif de 180 145,20 € HT.

ZA de l'Aéroport :



La prise de contact opérée en 2021 avec JBD expertise a pu se concrétiser par la signature d'un acte de vente pour 2 emprises d'environ 8 ha chacune entre le siège de la CCSM et la PIC.

Par ailleurs, il est à préciser que les autorisations de construire ont également été validées.

Usage du Numérique :

Conseiller Numérique du Sud Messin :

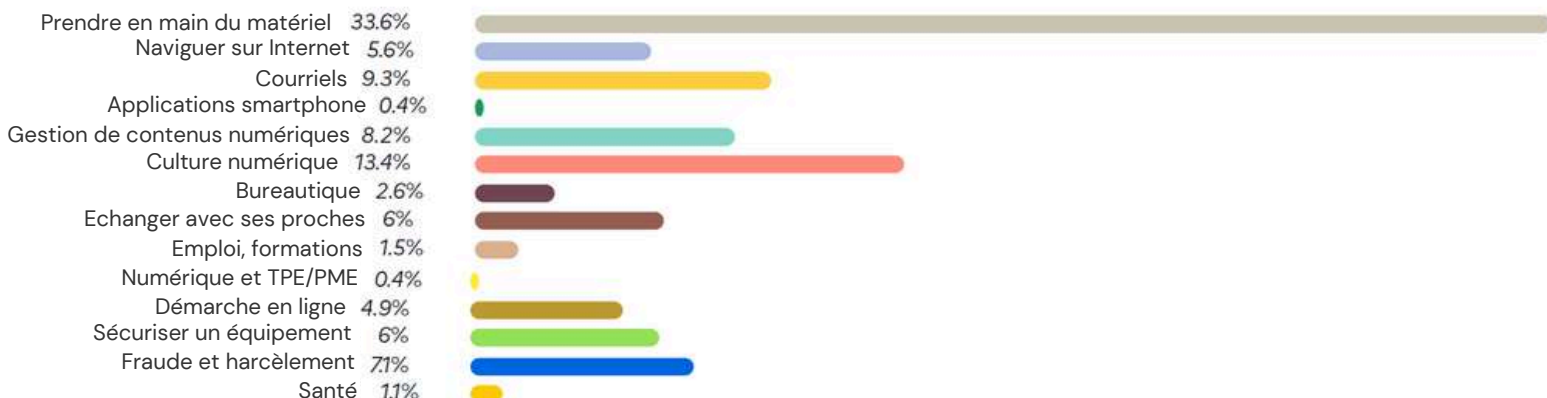


Afin de lutter contre l'illectronisme, permettre aux usagers de devenir autonomes dans leur utilisation quotidienne des outils numériques, ainsi que sensibiliser la population à l'usage du numérique, deux conseillères numériques ont été intégrées en octobre 2021 dans les Maisons France Services à Rémilly et à Verny.

Après une formation de 4 mois, elles ont proposé des actions d'accompagnement auprès de tous types de publics au travers d'accompagnements individuels personnalisés et gratuits.

- 78 ateliers numériques à Verny
- 108 ateliers numériques à Rémilly

Thème des accompagnements :



Moselle Fibre :

Le Numérique est un facteur prépondérant pour l'attractivité du territoire. Il réduit les distances, rend possible le télétravail, ce qui permet aux actifs de résider dans des zones plus rurales et d'étendre leur zone d'emploi.

Au-delà des usages au sein du cercle privé, le Très Haut Débit est un facteur de développement indispensable au territoire, qui va entraîner l'apparition de nouveaux usages.

Le développement de ceux-ci va ainsi générer des besoins en termes de compétences et de moyens humains

Ce constat, établi en 2014, a encouragé le Département à initier la création de **MOSELLE FIBRE** en partenariat avec **14 intercommunalités**, dont la nôtre : la Communauté de Communes du Sud Messin.

Ce Syndicat Mixte témoigne d'un effort de regroupement et d'union des forces qui garantit un aménagement numérique équilibré de son territoire.

Sa première mission a été **la construction et l'exploitation d'une infrastructure en Fibre Optique jusqu'à l'abonné**, apportant le Très Haut Débit sur le territoire de la Moselle.

Ce réseau, dont le déploiement s'est achevé en mars 2021, dessert plus de 500 communes, 160.000 logements et 310.000 habitants.

A la marge, des raccordements, dits « de complétude », restent à réaliser au niveau de certains écarts.

Aujourd'hui, trois opérateurs nationaux, **ORANGE, BOUYGUES et FREE**, sont présents et délivrent des offres à la population. Seul SFR n'est pas encore présent sur le réseau FTTH du Sud Messin.

Ce développement connaît un succès important auprès de nos habitants puisque **le taux de pénétration est aujourd'hui de l'ordre de 57 %**.

Quant aux premières zones déployées, elles ont un taux de pénétration supérieur à 70 %, ce qui fait de la Moselle un département précurseur, disposant d'une infrastructure de qualité, qui permet à ses habitants, ses entreprises et ses administrations de profiter pleinement du Très Haut Débit.

Néanmoins la transformation numérique de notre territoire ne peut s'opérer qu'au travers d'une **montée en compétence de la population et des entreprises**.

C'est pourquoi, depuis 2021, MOSELLE FIBRE a lancé un **programme d'actions**, qui vise à **former et accompagner les Mosellans dans leur utilisation du numérique**. De la découverte du matériel, en passant par l'utilisation courante de l'ordinateur et des applications, jusqu'aux démarches administratives en ligne, MOSELLE FIBRE propose à des publics différents la possibilité de se former à l'usage de nouveaux outils.

Ce grand plan de « **Médiation Numérique** » prévoit, à l'horizon 2024, la montée en compétence de plus de 30.000 Mosellans et **plus particulièrement des personnes en recherche d'emploi, des seniors ou encore des entrepreneurs**.

Ce plan prévoit également l'accompagnement de près de 10.000 personnes dans **les démarches administratives en ligne**.

A cet effet, 5 conseillers numériques ont été recrutés dans le cadre du Plan « France Relance ». Sur la Communauté de Communes du Sud Messin, **Martin SCHMID** intervient, en collaboration avec **Agathe HORY, notre conseillère numérique**, laquelle apporte, entre autre à nos habitants, **ses compétences dans les « Maisons France Services » de REMILLY et VERNY**.

A noter, par ailleurs, que MOSELLE FIBRE est lauréat de l'appel à projet « Pass Numérique », ce qui a permis de disposer d'une subvention de 1.500.000 €, soit le plus gros projet de France.

Le dernier stade de la transformation numérique du territoire est le développement des usages et leur déploiement sur le territoire.

A cet effet, une enveloppe annuelle de 600.000 € est consacrée à ces derniers.

Sept thématiques relevant des compétences des communes ont été retenues et vont être proposées à tous les Maires du Sud Messin :

- La mutualisation informatique et télécom,
- La vidéoprotection,
- La cybersécurité,
- L'archivage électronique,
- La Gestion de la Relation Citoyen (GRC),
- Les territoires connectés,
- La gestion de la donnée.



Concrètement, les délégués communautaires, représentant leurs EPCI à MOSELLE FIBRE, souhaitent apporter un appui aux Intercommunalités et aux communes en lien avec les réalités du territoire, qui pourrait prendre les formes suivantes :

- La mise en place d'un pôle d'expertise publique,
- La mise à disposition de personnel qualifié, mutualisé à l'échelle du Syndicat,
- L'achat d'équipements et de services par le biais d'une centrale d'achats, permettant de réduire les coûts, de bénéficier de services et d'équipements de qualité et d'être accompagnés techniquement et juridiquement dans leurs investissements,
- Le développement et l'activation de la Fibre Noire en vue de produire des services aux Collectivités,
- L'hébergement mutualisé des données (Sauvegarde et stockage mutualisés, collecte des flux vidéo des caméras, fournitures de services télécom,...),
- La création d'un Centre de Supervision départemental,...

Ces propositions d'actions en direction **des EPCI** et **des communes intéressées**, qui pourraient alors adhérer à MOSELLE FIBRE, **font encore l'objet de réflexions** et seront **présentées prochainement aux élus**.

SCOTAM :

Lancé en 2022, le Suivi de l'élaboration du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) a 2 objectifs :

- De fixer les règles de développement du commerce et de l'artisanat commercial sur le périmètre du SCoT
- De déterminer les secteurs d'implantation périphériques et de centralités où doit se développer le commerce sur le territoire

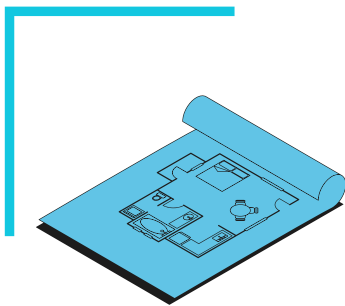
La CC du Sud Messin, sollicitée en 2022, a transmis ses observations en août 2022.

Urbanisme :

Instructions des autorisations d'urbanisme :

La Communauté de Communes exerce la compétence "instruction technique des autorisations d'urbanisme" **depuis le 1er juillet 2015** pour le compte des ses communes membres, à l'exception de Chanville, Buchy et Flocourt dont leur instruction relève de la Direction Départementale des Territoires.

Cette mission consiste à instruire, **sur la base des règles édictées par les communes**, les demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) puis à transmettre aux Maires une proposition de décision.



En 2022, **902 autorisations** d'urbanisme ont été déposées.

Dont :

- 279 Certificats d'urbanisme
- 449 Déclarations Préalables
- 164 Permis de Construire
- 7 Permis d'Aménager
- 3 Permis de Démolir

Dématérialisation des demandes d'urbanisme :

En 2022, le service Urbanisme a poursuivi le déploiement de la dématérialisation des demandes d'urbanisme (lancé en 2021) avec :

- La configuration du guichet de dépôt, permettant de déposer un dossier en ligne, dont l'ouverture est effective depuis le mois de mai 2022 et qui représente 1 dossier sur 3 à l'issue de l'année 2022 ;
- Le paramétrage du nouveau logiciel d'instruction des demandes d'urbanisme (CART'ADS) et du nouvel outil cartographique (INTRAGEO) ;
- La mise en place de plusieurs sessions de formation à destination des mairies (secrétaires et élus).

Tourisme :

Déploiement du réseau de boucles de randonnée du Sud Messin :



L'année 2022 a permis de réfléchir et concevoir, en lien direct avec les Communes, les textes, informations et cartographies touristiques qui apparaîtront sur les panneaux de départ implantés au cœur des communes.

Le démarrage des travaux d'implantation de la signalétique, envisagé au 2ème semestre 2022, a malheureusement du être repoussé du fait d'une pénurie de matériaux qui a touché le fabricant de la signalétique. Ces travaux sont donc repoussés à 2023.

Sports :

La Communauté de Communes du Sud Messin est compétente pour la construction, l'entretien et la gestion des équipements sportifs dédiés à la pratique du football à VERNY et à SOLGNE.

Dans ce cadre, elle assure **la gestion des installations suivantes :**

- **Verny : vestiaires et terrain synthétique**

Ces équipements sont mis à disposition du club de football Verny-Louvigny et du club de football de Fleury, utilisateurs principaux.

- **Solgne : terrain naturel et terrain synthétique**

Ces équipements sont mis à disposition du club EF Delme-Solgne.

Intégrés à la salle polyvalente, les vestiaires relèvent de la compétence de la commune.



Déchets Ménagers :

La redevance finance l'**ensemble du service public de collecte et de traitement des déchets** (ordures ménagères, emballages ménagers recyclables dont le verre, les déchets issus des déchèteries de Vergy et Rémilly, les textiles, le service des encombrants sur appel, les actions de prévention et la communication).

L'année 2022 est la première année de mise en œuvre de la redevance incitative avec 12 levées comprises dans la redevance de base avec une majoration pour les levées supplémentaires effectuées, selon la grille suivante :

- 13 à 26 levées : 1€ /levée supplémentaire
- 27 à 39 levées : 2€/ levée supplémentaire
- 40 à 52 levées : 4€/ levée supplémentaire

Le tableau ci-dessous détaille en fonction de la taille du foyer, le volume du bac attribué et la part incitative :

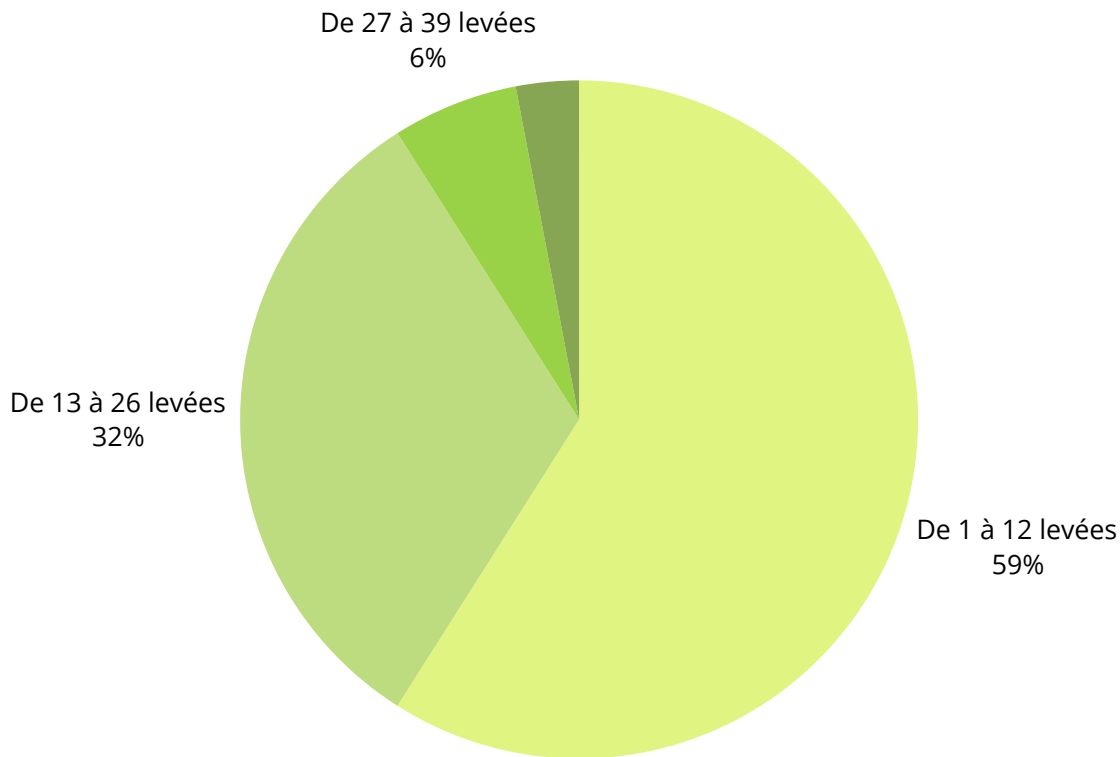
Taille foyer	Volume du bac	Redevance de base (1 levée/mois)
1 personne	80 L	99 €
2 personnes	120 L	198 €
3 personnes	180 L	297 €
4 personnes	180 L	396 €
5 personnes	240 L	495 €



En 2022, près de **6 foyers** du Sud Messin **sur 10** ont effectué 12 levées ou moins.

Au total, **95 831 levées** effectuées chez les particuliers soit une diminution de près de 60% par rapport à 2021.

Répartition du nombre de foyers par tranche de levées d'OMR



Le service déchets ménagers a également assuré :

- **465** échanges et **291** dotations de bacs à ordures ménagères effectués par un agent de la Communauté de Communes directement au domicile des usagers dans le cadre des changements de taille foyer ou emménagement
- Une collecte des encombrants, sur inscription préalable, pour **62 usagers** et l'acheminement de ces déchets en déchèterie
- La distribution de **159 composteurs en bois** et d'un volume de 20 tonnes de compost aux déchèteries de Rémilly et de Verny

De plus, la **GRATUITÉ** des composteurs sur l'année 2022 est reconduite sur l'année 2023.

Service Public d'Assainissement Non Collectif :

Le SPANC de la Communauté de Communes du Sud Messin a pour mission le contrôle des installations d'assainissement autonomes lors de la vente d'un bien immobilier ainsi que celles prévues dans le cadre d'un projet de nouvelle installation (constructions nouvelles ou réhabilitations).

Le SPANC est compétent sur 16 communes du territoire : Ancerville, Aube, Béchy, Beux, Chanville, Fleury, Flocourt, Foville, Lemud, Louvigny, Luppy, Pontoy, Rémilly, Thimonville, Tragny et Vulmont. Le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Seille Aval (SMASA) reste compétent pour les autres communes du Sud Messin. Les prestations de contrôle sont confiées à Véolia.



En 2022, le SPANC a effectué :

- 4 **contrôles diagnostic** dans le cadre de ventes
- 3 **contrôles de conception**

Les tarifs des prestations n'ont pas évolué depuis 2014 et s'élèvent à :

- 240€ (contrôle diagnostic de l'existant en cas de vente)
- 195€ (contrôle de conception et de réalisation)

Pour contacter le service, une adresse électronique a été créée :

spanc@sudmessin.fr

GEMAPI :

La compétence GEMAPI à la Communauté de Communes du Sud Messin implique la collaboration de trois entités spécialisées : le SymSeille, Moselle Aval et l'EPAGE des Eaux Vives des 3 Niefs.

En 2022, le SymSeille s'est engagé dans le projet d'effacement d'ouvrages à Sillegny, Louvigny et Cheminot. Parallèlement, le syndicat a réalisé des travaux dans le bassin versant de Verny, couvrant 27 km de cours d'eau. Ces interventions incluent le traitement de la végétation, le reméandrage et la plantation, renforçant ainsi la gestion des cours d'eau, réduisant les risques d'inondations et préservant les écosystèmes aquatiques locaux.

Moselle Aval a finalisé son Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) en 2022. Cette réalisation est le point de départ de nombreux projets dans la protection des habitants et des infrastructures contre les risques d'inondations, renforçant la sécurité du territoire face aux aléas hydrométéorologiques.

À noter que le Syndicat des Eaux Vives des 3Niefs a procédé à une transformation majeure en devenant l'EPAGE des Eaux Vives des 3Niefs.

De plus, l'EPAGE des Eaux Vives des 3Niefs a lancé une étude de renaturation du ruisseau d'Aube. Cette initiative vise à améliorer les fonctionnalités physiques, chimiques et biologiques du cours d'eau.

Balayage des caniveaux et curage des avaloirs :

La Communauté de Communes du Sud Messin assure pour le compte de ses 34 communes membres, un service de balayage des caniveaux (**8 passages par an**) et de curage des avaloirs (**2 passages annuels** l'un en avril et le second en octobre).

Ces prestations sont réalisées par des entreprises externes.

- Plus de **1 874 km** de caniveaux balayés
- **3 302** avaloirs nettoyés en 2022

Petite Enfance :

Au 31 décembre 2022, la CCSM comptabilise **201 assistants maternels actifs**. Soit **752 places** d'accueil d'enfants entre 0 et 6 ans.

Le RAM a changé de dénomination suite à la réforme de la petite enfance actée en septembre 2021.

Les RPE deviennent alors une référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. En transversalité, les RPE développent la mission de **soutien à la parentalité**.



Dans ce cadre, les RPE proposent des actions tout au long de l'année dans le respect des missions qui leur sont attribuées :

- Informer les parents sur les modes d'accueil
- Participer à l'information des candidats potentiels
- Offrir aux Assistants Maternels (AM) et Garde d'Enfants à Domicile un lieu d'échange, d'écoute et informer sur la charte d'accueil du jeune enfant
- Mettre en œuvre la formation continue pour les professionnels
- Assister les AM dans les démarches administratives notamment l'obligation d'inscription sur le site monenfant.fr (site de la CAF)

Tout au long de l'année 2022, le RPE DU SUD MESSIN a assuré ses **permanence physiques et téléphoniques** au sein de son siège à Goin ainsi que sur les lieux de permanences :

- Solgne (mardi)
- MFS Verny (mercredi en semaine impaire)
- MFS Remilly (vendredi)

Aussi, le RPE a traité **1029 contacts** répartis entre les assistants maternels et les parents, soit **452 contacts** de la part des parents et **577 contacts** de la part des AM.

En transversalité, le RPE a réalisé **53 activités d'éveil** sur le territoire :

- A Solgne
- A Verny (à la bibliothèque)
- A Remilly (à la bibliothèque et à l'EHPAD)
- A Pournoy La Grasse
- A Goin
- A Lemud
- A Cheminot

En complément des animations d'éveil en matinée, le RPE a organisé **4 événements** spécifiques qui ont rythmé l'année :

- Semaine de la petite enfance en Mars
- Fête de l'été en juin avec une conteuse
- Spectacle en soirée en projet inter relais avec le Saulnois en novembre pour la journée Nationale du métier d'assistant maternel
- Spectacle de Noël en décembre à Goin



Les réunions en soirée sont organisées par le RPE tout au long de l'année.

En 2022, **6 réunions en soirée** ont été mises en œuvre :

- L'accompagnement des assistantes maternelles pour passer la VAE CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance).
- L'inscription sur le site monenfant.fr pour améliorer la visibilité des places d'accueil sur le territoire.
- La sensibilisation à l'utilisation des écrans à destination des professionnels et des parents de jeunes enfants.
- Les soirées APP (Analyse de Pratiques Professionnelles) à destination des professionnels avec une psychologue.

La professionnalisation des assistants maternels est un point essentiel à poursuivre. Aussi, dans ce cadre, le RPE organise la **mise en œuvre des formations continues** pour les salariés du particulier employeur. L'objectif est de développer leurs compétences et améliorer ainsi la qualité d'accueil des enfants.

En 2022, **16 assistants maternels différents** ont participé aux 3 formations suivantes :

- Recyclage SST
- Accompagner une personne atteinte d'un trouble du spectre autistique
- Suivi de la VAE CAP AEPE

Pour conclure sur l'année 2022, 118 parents différents ont contacté le RPE, 87 assistants maternels différents et 61 enfants différents ont participé aux temps d'éveil.

Accueil périscolaire :

L'accueil périscolaire constitue un dispositif d'accueil et de prise en charge éducative des enfants aux heures qui suivent le temps scolaire.

La structure propose ainsi un accueil lors de la pause méridienne, le soir jusqu'à 18h30 et le mercredi toute la journée jusqu'à 18h.

La CCSM gère **5 accueils péri-extrascolaires** jusqu'au 30 juin 2022 (Cheminot, Louvigny, Pournoy La Grasse, Rémilly et Solgne).

A compter du 1er juillet 2022, la gestion de l'accueil de Rémilly a été transférée à l'association Familles Rurales.

Voici les données des **5 accueils en régie direct du 1er janvier au 30 juin 2022**

et des 4 accueils en régie direct du 1er juillet 2022 au 31 décembre 2022 :

- Nombre d'enfants accueillis ayant participé au moins une fois à l'accueil : **824**
- Heures de présence : **166 926 Heures**



Accueil extrascolaire :

L'accueil de loisirs extrascolaire se déroule pendant les vacances scolaires. Il est caractérisé par une fréquentation régulière des mineurs inscrits auxquels il offre une diversité d'activités organisées.

- Nombre d'enfants accueillis ayant participé au moins une fois à l'accueil : **310**
- Heures de présence : **27 692 Heures**

Mobilité :

Etude de mobilité :

Dans la continuité de sa prise de compétence, la CC du Sud Messin cherche à étoffer et préciser sa stratégie de déploiement de nouveaux services mobilités.

A ce titre, elle a saisi l'opportunité d'être accompagnée financièrement par l'Agence Nationale de la Cohésion du

Territoire (ANCT) afin de réaliser une étude multithématique sur les mobilités douces ou solidaires et sur l'intermodalité. Plus précisément, cette prestation sera portée par le Bureau d'Etudes Inddigo. La phase opérationnelle de l'étude débutera début d'année 2023.

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Mobilité Solidaire

Le dispositif de mobilité solidaire se définit comme « **une aide au déplacement pour les habitants par les habitants** ». Ce sont des conducteurs bénévoles qui accompagnent les personnes dans leurs déplacements et sont défrayés pour ce service. La personne véhiculée, quant à elle, participe à ce défraiement en fonction de ses revenus.



Ainsi dans les faits, **sur simple appel auprès de Familles Rurales**, l'association met en relation la personne qui souhaite se déplacer avec un conducteur bénévole.

Au-delà de la capacité du service à véhiculer les personnes, l'objectif du dispositif est également d'**apporter un lien relationnel et de partager des moments conviviaux** (le chauffeur peut accompagner la personne véhiculée jusqu'à la salle d'attente dans le cadre d'un rendez-vous médical, porter les courses jusqu'au domicile, ...).

L'année 2022 constitue la 2ème année d'exercice de ce dispositif mis en œuvre sur notre territoire par la fédération Familles Rurales de Moselle.

En termes de bilan, le dispositif a permis aux habitants du territoire de réaliser **846 trajets** pour une distance parcourue de **39 681 km**. Le motif de déplacement principal de ce dispositif (59%) est le travail.

Par ailleurs, la fédération Familles Rurales a organisé plusieurs animations autour de ce dispositif et notamment en juin 2022 un après-midi de **sensibilisation à la sécurité routière** ou encore une **mise en réseau des conducteurs du territoire** en décembre 2022.

Habitat :

Le Service d'accompagnement à la Rénovation Energétique et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) du Pays Messin :

Dans un double objectif d'aide et soutien aux travaux d'amélioration énergétique de ses habitants et de respect de ses obligations de réduction d'émission de gaz à effet de serre, la CC du Sud Messin poursuit le déploiement du **dispositif d'aide à l'amélioration de l'habitat** nommé Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE), qu'elle a intégré en 2021.

Ce dispositif porté conjointement par l'Etat et la Région Grand Est et déployé par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays Messin va permettre de conseiller, d'informer et d'accompagner les habitants de notre territoire dans le cadre de leurs travaux d'économie d'énergie.



Aide aux manifestations à caractère intercommunal :

La Communauté de Communes peut apporter une aide financière aux manifestations que les associations organisent, à condition que les manifestations soient de niveau intercommunal.

Le règlement complet du soutien aux manifestations à caractère intercommunal est téléchargeable sur www.sudmessin.fr ou peut être obtenu sur demande auprès de la Communauté de Communes.

Au total, c'est **8 400€** qui ont été versés par le Sud Messin.

Maisons France Services :

Depuis fin 2021, la Communauté de Communes du Sud Messin a mis en place 2 Maisons France Services sur son territoire, l'une à Rémilly et l'autre à Verny.

Labellisées par l'Etat, les Maisons France Services sont des établissements de proximité qui offrent un accompagnement humain et gratuit des usagers dans leurs démarches de la vie quotidienne, dans un espace de confiance auprès de 4 agents polyvalents et spécifiquement formés pour les accompagner.

Verny en chiffres :

- 1604 demandes d'accompagnement
- 304 demandes d'informations générales
- 40 accès à un ordinateur en libre service
- 57 rendez-vous partenaires

En moyenne : 9 demandes par jour



De plus, des permanences sont mises en place, sur rendez-vous, dans les MFS :

- La Mission Locale le mardi après-midi à Rémilly et le jeudi après-midi à Verny,
- Le Relais Petite Enfance, les mercredis des semaines impaires à Verny et les vendredis à Rémilly,
- L'assistante sociale CPAM/CARSAT les vendredis après-midi à Verny,
- Point conseil budget de l'UDAF les premiers lundis du mois à Verny le matin et les premiers jeudis du mois à Rémilly le matin,
- Moselis une fois par trimestre,
- La conseillère numérique, les mardis après-midi à Verny, et les jeudis matin à Rémilly.

Rémilly en chiffres :

- 1310 demandes d'accompagnement
- 291 demandes d'informations générales
- 19 accès à un ordinateur en libre service
- 24 rendez-vous partenaires

En moyenne : 7 demandes par jour

Afin d'assurer un accueil dans de bonnes conditions, l'usage des Maisons France Services nécessite de prendre rendez-vous.



Communauté de Communes du Sud Messin

2 rue Pilâtre de Rozier

57420 GOIN

Tél. 03 87 38 04 10

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
(sauf le vendredi 17h)
Mercredi de 8h30 à 12h

Rédaction : Équipe de la Communauté de Communes du Sud Messin

Crédit photos : CCSM, Républicain Lorrain

Réalisation graphique et mise en page : A. HORY CCSM